



## Spécial Restructurations n°10

Horizon 2017

# Lotz-Cossé, bientôt du passé ! Graslin ... ça craint ?

### Que se passe-t-il depuis le 28 février, date de notre dernier tract spécial restructurations ?

#### RENCONTRE LE 9 MARS AVEC LES NOUVEAUX DIRECTEURS DU PÔLE PILOTAGE ET RESSOURCES DE LA DRFiP44

Cette réunion informelle s'est tenue dans un climat serein, ce qui est (malheureusement) à souligner par les temps qui courent.

Préalablement, l'intersyndicale ayant demandé à disposer des plans d'installation de Graslin, ceux du 3<sup>ème</sup> étage lui avaient été transmis.

#### Communication des dates des déménagements



■ du 13 au 15 mars : Centre de Gestion des Retraites (CGR)

■ les 16 et 17 mars : le service Liaison-Rémunérations (SLR).

En séance, est remis aux syndicats la lettre adressée aux agents du CGR et de SLR par la DRFiP44 comme elle s'y était engagée.

Elle y écrit notamment que:

- le chantier de renforcement des planchers du 4<sup>ème</sup> est en cors d'achèvement,
- les collègues de CGR et SLR intégreront le 3<sup>ème</sup> étage, qui a fait l'objet d'un désamiantage ou encapsulage des matériaux amiantés,
- pour le reste du bâtiment, les prescriptions du diagnostiqueur agréé ne comportent aucune obligation de travaux mais seulement une recommandation de surveillance périodique,
- enfin, au vu de l'ensemble des éléments, elle confirme que l'installation des agents à Graslin ne présente, en soi, aucune menace particulière pour leur santé.

Par contre, toujours aucune nouvelle des conclusions de

l'expert vu à Nantes lors de la réunion du 24 février 2017 au sujet des 200 prélèvements réalisés à Graslin...

Par ailleurs, le déménagement de Lotz-Cossé avance à grands pas... Sur le 4<sup>ème</sup> étage de Graslin, la DRFiP44 indique que :

- il y a des fuites à la plûre du zinc et au niveau des cheminées sur la toiture du bâtiment,
- que celle-ci ne sera pas refaite complètement, une toiture étant faite pour durer une quarantaine d'année,
- que des mesures correctives vont être apportés,
- que seront ensuite engagés des travaux de réfection des plafonds endommagés, de l'isolation et des façades.

Cet étage ne sera pas occupée pendant une période qui promet d'être longue, d'autant que le financement des travaux énoncés supra n'est pas programmé à ce jour.

### Cela signifie donc que le provisoire risque de durer.



Rappelons que ce bâtiment Graslin (de 7750m<sup>2</sup>) date de 1870 ! A **FO**, et nous l'avons dit, nous sommes convaincus que ces prochains travaux vont générer de nouvelles difficultés à chaque étape ou presque.

D'où notre revendication de ne plus engager de travaux en site occupé : la réponse est également à ce stade, négative.

**Toujours avec le même refrain : le coût.**

**FO** a une nouvelle fois fait part de sa désapprobation, rappelant au passage qu'avec la libération de Lotz-Cossé (location d'un coût annuel de 900 000€!), c'est une économie importante qui va être réalisée, même s'il faut comptabiliser le coût du loyer du SIP de Nantes sud dans cette opération.



Pour la Directrice la priorité reste la densification de Cambronne !

### **Les jours à venir vont être déterminants, avec la densification effective des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étages de Graslin. Affaire à suivre.**

Concernant les collègues des SIE installés de manière plus ou moins précaire, depuis la mi-décembre dans d'autres bâtiments, du fait de difficultés respiratoires provoquées déjà par des poussières, l'information a souffert de quiproquos (8 collègues, puis 8 bureaux avec finalement plusieurs collègues par bureaux, ..) : aux dernières nouvelles, il semblerait que les IFU rejoindraient les bureaux 205 à 223 au 2<sup>ème</sup> étage de Graslin.

Concernant l'amiante à Graslin, la DRFiP44 met toujours en avant les mesures qui n'ont pas révélé la présence d'amiante dans l'air.



Par contre, elle ne répond pas sur la demande des élus des personnels qui revendiquent que les matériaux dégradés soient intégralement listés et remis en état.

### **L'EXPRESSION DES AGENTS**

Les syndicats rencontrent régulièrement les agents de Graslin au cours d'assemblées générales, la dernière ayant eu lieu ce lundi 13 mars.



Cela permet d'échanger sur les dernières informations dont les deux parties disposent (pas toujours les mêmes d'ailleurs)... Ainsi des agents de Lotz-Cossé nous ont fait part de leur étonnement sur la manière dont la Directrice a tancé l'encadrement en leur présence. Décidément la courtoisie n'est pas toujours de mise dans le 44 !

Les registres santé et sécurité au travail continuent de remonter auprès de la DRFiP44 pour les collègues déjà affectés à Graslin (exemple / SFACT bloc 1 et 3) pour faire état des difficultés ORL (bouche pâteuse, yeux et nez qui piquent etc).

La DRFiP44 a rendu récemment une réponse au Bloc 1 du SFACT dans laquelle elle précise que le ménage des poussières a été réalisé plusieurs fois. Elle intègre à sa réponse les préconisations de la médecine de prévention (*aération régulière des locaux, pauses visuelles en s'extrayant de la pièce en cas de forte gêne, consultation de leur médecin généraliste pour les agents pour qui cela devient insupportable*).

Elle ajoute de plus avoir mandaté une société pour analyser la poussière et déterminer la nature des fibres minérales qui pourraient être contenues dans cette poussière.



### **Une avancée donc concernant ce dernier élément!**

### **LES RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES À VENIR**

- CTL scindé en deux après-midi : lundi 20 et jeudi 23 mars,
- CHSCT le 21 mars (reporté du fait de sa tenue initiale prévue le 14 mars. A cette date, se tient une réunion technique du COPIL amiante sur l'étude épidémiologique Tripode à Paris).

### **Toutes ces informations sont à prendre avec prudence, chaque jour apportant son lot de changement de programme de dernière minute, ... voire de mauvaises surprises.**

